



## Compte rendu du Conseil Municipal Commune de Saint Martin de Boscherville du 24 juin 2021

L'an deux mil vingt-et-un le vingt-quatre à vingt heures trente

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Salle des Fêtes en séance publique sous la Présidence de Monsieur Thierry CHAUVIN, Maire

**Etaient présents** : Sylvie BOURGAIS, Sophie CHEVALLIER-PARIS, Frank COLLIAUX, Bertrand DEMEILLIERS, Lucie DORANGE, Sylvain GODU, Fabien GRAS, Maxime HINFRAY, Francine LANSSADE, Gilles LE BOUSSE, Béatrice LEFRANÇOIS, Catherine LOUISET, Isabelle PESQUET, John POIRREE, Renaud SAINT

**Absents excusés** : Sarah MONVILLE ayant donné pouvoir à Sophie CHEVALLIER-PARIS, Paquita ROBITAILLE ayant donné pouvoir à Catherine LOUISET, Alain VEYRONNET ayant donné pouvoir à Gilles LE BOUSSE

Formant la majorité des Membres en exercice

Secrétaire : Isabelle PESQUET

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

### Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 6 avril 2021

Approuvé à l'unanimité

### Avenant au marché de travaux de restauration de l'éclairage de l'Abbaye

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **approuve** l'avenant au marché de travaux de « Réhabilitation de l'éclairage de l'Abbaye »,
- **autorise** Monsieur le Maire à signer les documents y afférents,
- **confirme** l'inscription au budget primitif 2021 des sommes nécessaires à cette opération.

### Aménagement de la Marotte : Maison Pluridisciplinaire de Santé et réaménagement du bâtiment La Poste – Avenants 4 au marché de travaux (avenant 2 pour le lot 13)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 0 voix contre, 18 voix pour et 1 abstention :

- **approuve** les avenants au marché de travaux «Aménagement de la Marotte : maison pluridisciplinaire de santé et réaménagement du bâtiment La Poste»,
- **autorise** Monsieur le Maire à signer les documents y afférents,
- **confirme** l'inscription au budget primitif 2021 des sommes nécessaires à cette opération.

### Tarifs cantine scolaire 2021/2022

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **approuve** les nouveaux tarifs pour l'année scolaire 2021/2022.

### Métropole – Contribution communale au Fonds d'Aide aux Jeunes 2021

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **approuve** la participation de la commune au Fonds d'Aide aux Jeunes,
- **autorise** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à son versement pour l'année 2021.

### Demande d'autorisation pour prendre conseil auprès d'un avocat

Madame CHEVALLIER-PARIS, Monsieur le Maire et Monsieur SAINT indiquent ne pas prendre part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants,

**Compte rendu du Conseil Municipal**  
**Commune de Saint Martin de Boscherville**  
**du 24 juin 2021**

- **approuve** le recours à un avocat pour l'assistance, le conseil et la représentation de la commune dans le cadre de la procédure judiciaire,
- **autorise** Monsieur le Maire à signer les documents relatifs aux honoraires.

**Composition de la Commission Communale d'Action Sociale (CCAS) – Mise à jour de la délibération**

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, fixe à 16 le nombre de membres du CCAS et désigne pour siéger au Conseil d'Administration les personnes suivantes :**

**Elus**

- Sylvie BOURGAIS
- Lucie DORANGE
- Francine LANSSADE
- Béatrice LEFRANÇOIS
- Sarah MONVILLE
- Isabelle PESQUET
- Renaud SAINT
- Catherine LOUISET

**Membres extérieurs**

- Jean-Paul COLANGE
- Marie-Line LECONTE
- Pascale DEMEILLIERS
- Françoise BERLAND
- Catherine PHILIPPE
- Caroline GAGU
- Françoise BREUILLARD
- Auriane RAMBAUD

**Renouvellement de la dérogation d'organisation du temps scolaire**

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide l'organisation du temps scolaire de l'école Simone Veil à compter de la rentrée 2021/2022.**

**Convention d'accueil scolaire avec la commune de Quevillon**

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- **approuve** les modalités de la convention d'accueil scolaire avec la commune de Quevillon,
- **autorise** Monsieur le Maire à signer le document joint à la présente délibération,
- **charge** Monsieur le Maire de la mise en application de cette convention.

**Adhésion au groupement de commandes pour la réalisation de travaux de reprise de sépultures des cimetières communaux**

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :**

- **décide** d'adhérer au groupement de commandes pour la réalisation de travaux de reprise des sépultures des cimetières municipaux,
- **approuve** les termes de la convention constitutive du groupement de commandes,
- **approuve** que la ville du Trait soit le coordonnateur du groupement de commandes constitué,
- **autorise** Monsieur le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes ainsi que les éventuels avenants s'y rapportant,
- **charge** Monsieur le Maire de la mise en œuvre de cette délibération.

**Compte rendu du Conseil Municipal**  
**Commune de Saint Martin de Boscherville**  
**du 24 juin 2021**

**Signalétique – Participation financière**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **approuve** la réalisation des travaux de signalétique selon la prise en charge présentée,
- **autorise** Monsieur le Maire à solliciter auprès des demandeurs le reversement de la participation qui leur incombe,
- **confirme** l'inscription des dépenses au budget primitif 2021.

**Avancement de grade – Création d'un poste de Rédacteur Principal de 2<sup>ème</sup> classe**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **approuve** la création d'un poste de Rédacteur Principal de 2<sup>ème</sup> classe, à temps complet, et de ce fait la suppression du poste de Rédacteur,
- **approuve** la nomination de l'agent au grade de Rédacteur Principal de 2<sup>ème</sup> classe, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021,
- **confirme** l'inscription au budget primitif 2021 des sommes nécessaires à cette dépense.

**Nomination d'un Conseiller Municipal suite à démission**

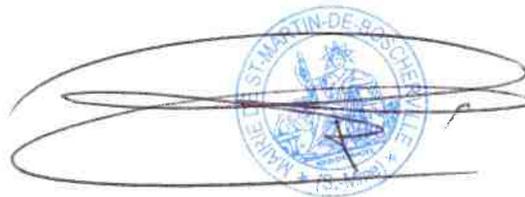
Suite à la démission de Madame Sarah MONVILLE, Madame Mathilde LERONDEL est nommée Conseiller Municipal à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021.

**Décisions modificatives**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **approuve** la décision modificative présentée.

Levée du conseil municipal à 22H40

**Thierry Chauvin, Maire**



Le Procès-Verbal relatant la séance du Conseil Municipal du 24 juin 2021, sera publié ultérieurement sur le site internet de la commune ainsi que sur le panneau d'affichage.